

The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies

Numéro Issue 9 (2009)

NGOs and Power Ministries in Russia

Anne Le Huérou and Elisabeth Sieca-Kozlowski

« Il y a une demande des structures d'État à continuer de travailler avec Caritas » [*There is a demand from State bodies to continue to work with Caritas*] - Interview with Anouk Coqblin, Program Officer at the Emergency Desk, Secours Catholique Caritas France, Paris, 20 November 2008 (in French)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Electronic reference

Anne Le Huérou and Elisabeth Sieca-Kozlowski, « Il y a une demande des structures d'État à continuer de travailler avec Caritas » [*There is a demand from State bodies to continue to work with Caritas*] - Interview with Anouk Coqblin, Program Officer at the Emergency Desk, Secours Catholique Caritas France, Paris, 20 November 2008 (in French) », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies* [Online], Issue 9 | 2009, Online since 04 mars 2009. URL : <http://pipss.revues.org/index2223.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études et de recherche sur les sociétés et les institutions post-soviétiques (CERSIPS)

<http://pipss.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://pipss.revues.org/index2223.html>

Document généré automatiquement le 23 mars 2010.

Creative Commons License

Anne Le Huérou and Elisabeth Sieca-Kozlowski

« Il y a une demande des structures d'État à continuer de travailler avec Caritas » [There is a demand from State bodies to continue to work with Caritas] - Interview with Anouk Coqblin, Program Officer at the Emergency Desk, Secours Catholique Caritas France, Paris, 20 November 2008 (in French)

- 1 **PIPSS.ORG** - Quelles sont les missions effectuées ces dernières années en Russie par Caritas (Secours Catholique) qui ont un lien avec les ministères dits « de force » et quels sont les programmes mis en place dans ce contexte ?
- 2 **Anouk Coqblin** : Au sein du Secours Catholique c'est le département Europe qui s'occupe d'appuyer des projets menés par des associations locales en Russie, Le Secours Catholique s'est engagé depuis 2001 sur le thème des prisons et de la justice des mineurs. C'est un des ses axes prioritaires en Russie.

Une des priorités de Caritas : faire évoluer le système pénitentiaire

- 3 Les premiers projets étaient plutôt de l'aide humanitaire aux détenus mais à partir de 2003, on a constaté une évolution, à partir des propositions des associations locales et de notre souhait de développer un travail sur la manière dont nous pouvions faire évoluer le système pénitentiaire, y compris par des actions de plaidoyer et par une coopération plus étroite avec les institutions étatiques. En 2004, nous avons obtenu un financement de l'UE pour un projet qui s'est déroulé de 2005 à 2007, avec la Caritas Saint-Petersbourg, le Centre pour une réforme du système pénal, où travaille Liudmila Alpern, la fondation Uventa d'Irkoutsk, une ONG qui travaille beaucoup sur les droits des mineurs en prison. Ce sont nos partenaires principaux.
- 4 Nous avons aussi d'autres partenariats, comme Caritas Kaliningrad mais c'est un projet que l'on peut qualifier plus d'assistantialiste, d'aide matérielle. Même si cette association a aussi des actions de coopération avec les autorités, comme des actions de prévention SIDA le 1^{er} décembre, elle a moins développé des activités de plaidoyer et n'a pas fait partie du projet financé par l'UE.
- 5 Un autre projet mené par Liudmila Alpern a démarré à Orel dans la prison pour femmes et s'étend aujourd'hui à la prison pour mineurs. Il s'agit aussi d'un exemple où la coopération avec l'administration pénitentiaire est importante.
- 6 Pour le projet Justice des mineurs, il ne s'agit pas seulement de l'administration pénitentiaire qui est concernée mais aussi d'autres instances, comme les Commissions des Affaires des mineurs, qui existent aux différents échelons administratifs, - *oblast*, district et municipalités, de manière superposée. Les mineurs sont signalés à ce service qui réunit alors la Commission (composée de plusieurs membres extérieurs aux services municipaux eux-mêmes), qui statue sur le cas du jeune et de sa famille et peut prendre la décision de retirer l'autorité parentale

à partir de rapports établis par les enseignants, mais aussi par la brigade des mineurs de la police qui peut aller dans la famille observer la situation. Ce qui est frappant, c'est que cette commission prend souvent dans l'urgence des décisions qui sont un enjeu de vie pour l'enfant, par exemple le retrait de l'autorité parentale ou le placement en institution. Et c'est ensuite très difficile de revenir en arrière.

- 7 Dans la région de Léningrad, Caritas Saint-Petersbourg a noué des liens avec le tribunal municipal de la ville de Kinguissepp où fonctionne une expérience de justice des mineurs, qui repose sur l'initiative et les moyens locaux : c'est après un séjour de formation aux États-Unis que la Présidente de ce tribunal municipal a décidé de créer son département de justice des mineurs. Elle est soutenue par la présidente du tribunal régional mais pas par la responsable régionale de la commission des mineurs, qui peut craindre de voir dupliquer ses fonctions par ce nouveau service.
- 8 Cette expérience pilote du tribunal est la seule qui existe dans toute la région de Léningrad depuis février 2006. Le tribunal de Kinguissepp a mis en place, sur le modèle du tribunal de Rostov, un début de justice des mineurs, favorisant l'analyse approfondie de la situation du mineur avant le jugement et prévoyant un accompagnement après le jugement. Des rencontres trimestrielles sont prévues par le juge avec le jeune, sa famille et l'ensemble des acteurs devant participer à sa réinsertion et l'accompagner. Des rencontres mensuelles ont également lieu entre la travailleuse sociale et le jeune.
- 9 Néanmoins, il n'y a pas assez de ressources humaines : la travailleuse sociale suit actuellement 46 jeunes ; une psychologue a été rattachée au tribunal par le Département de l'Éducation de la ville et a pour fonction d'aider le juge des enfants et la travailleuse sociale dans l'accompagnement du mineur avant et après le jugement.
- 10 Des résultats sont visibles depuis la mise en place de ce nouveau fonctionnement : la juge propose plus de peines avec sursis aux mineurs ; les statistiques montrent que depuis février 2006 il y a moins de récidive qu'en 2005.
- 11 Cette expérience a recueilli beaucoup d'avis positifs et négatifs, on voit bien qu'ils essaient de remplir un manque, mais dans la mesure où ce n'est pas formalisé juridiquement...
- 12 **PIPSS.ORG** – La présidente de ce tribunal municipal a-t-elle reçu une bourse pour se rendre aux États-Unis ?
- 13 **Anouk Coqblin** : Je ne sais pas, c'était un voyage d'études. Suite à cette mission, elle avait aussi créé un tribunal composé de jeunes. Ceux-ci reçoivent une formation en amont sur la justice, la citoyenneté, la responsabilité vis-à-vis d'autrui. Ceux qui souhaitent participer à ce tribunal ont pour mission de juger des mineurs ayant commis une infraction ou un délit mais pour lesquels il n'y a pas eu de suite pénale. Certains jeunes ayant été condamnés à une peine de sursis peuvent aussi participer en tant que jurés à cette cour.
- 14 La présidente de la commission des affaires de la jeunesse de la région de Léningrad était très critique vis-à-vis de ce projet. Néanmoins, on sent que malgré les résistances il y a une assez grande latitude pour innover. C'est la même chose pour Liudmila Alpern à Orel, il y a des possibilités, c'est toujours l'idée de « niches ». Mais il y a aussi des enjeux financiers : par exemple cette juge voulait obtenir de la région de Leningrad un financement pour continuer à faire fonctionner son tribunal des mineurs, de défendre son modèle et à terme de pouvoir l'étendre ailleurs.
- 15 **PIPSS.ORG** – Soutenez-vous ce genre d'initiative à l'intérieur des institutions d'État avec Caritas Saint-Petersbourg ? Que faites-vous lorsque vous rencontrez ce type d'initiative ?
- 16 **Anouk Coqblin** : En fait nous avons organisé un voyage d'études en France en 2007 avec les responsables associatifs et des responsables institutionnels, notamment cette juge. Nous

avons évoqué l'idée de renforcer les liens en passant par Caritas Saint-Petersbourg. Depuis il y a eu une nouvelle demande de financement avec les mêmes partenaires pour prolonger le projet cofinancé par l'Union Européenne, avec l'idée de travailler plus particulièrement dans la formation des personnels institutionnels par nos partenaires associatifs. Liudmila Alpern va dans cette direction actuellement.

- 17 Au cours des visites en France, des échanges ont eu lieu avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), notamment avec les structures de formation d'éducateurs spécialisés. Le projet était de voir comment on pouvait adapter ces formations à la Russie, prendre en compte l'enfant dans sa globalité, tenir compte des droits de l'enfant, changer d'approche.
- 18 On a bien vu aussi comment Caritas Saint-Petersbourg évoluait dans ses pratiques au fur et à mesure du projet, justement pour passer d'un accompagnement matériel ou de type assistance à des actions qui les font s'impliquer dans des relations avec les institutions, qu'il s'agisse de l'administration pénitentiaire, des commissions pour mineurs ou des différents services municipaux : éducation, santé, emploi, qui doivent concourir à la prise en charge du mineur après la prison.
- 19 Caritas est aujourd'hui un acteur incontournable dans ce champ et ses membres peuvent être sollicités par l'administration : par exemple, Caritas était sollicité pour intervenir dans une journée organisée à la prison pour mineurs avec les familles... on a également proposé au responsable de Caritas de faire partie d'une commission auprès de l'administration pénitentiaire, avec des représentants de la société civile, sur le mode de l'*Obshchestvennaia Palata* (Chambre civile).
- 20 Il existe déjà des « conseils de patronage » (*popechitel'skie soveti*) dans les prisons, dont font souvent partie nos partenaires. On sent dans les 3 endroits où le projet s'est déroulé qu'il y a une demande des structures d'État à continuer de travailler avec Caritas.
- 21 Lorsque nous avons visité l'administration pénitentiaire régionale de la région de Leningrad, le représentant de Caritas était considéré comme faisant partie de la structure, avec des relations de confiance dans les échanges.

Un partenariat multiple

- 22 Au département Europe du Secours Catholique, on a eu dès 2000 le souci de nouer des liens avec d'autres organisations que Caritas, intervenant dans des lieux (Tchéchénie par exemple) où le réseau Caritas était peu présent ou ayant des approches innovantes (projets prisons par exemple). Le partenariat développé à propos des prisons avec Liudmila Alpern l'a été au départ sur sollicitation de l'ACER-Russie qui nous a proposé de cofinancer le projet. Cela commence souvent sur des rencontres, parfois le hasard. Sur la Russie, c'est souvent par l'ACER que cela passe ; ce sont parfois des associations confessionnelles, mais pas dans le cas de Liudmila Alpern. Ensuite, le Département Europe a fait le choix d'élargir à d'autres comme Uventa à Irkoutsk. Au fur et à mesure du développement de ce partenariat à Orel avec Liudmila Alpern, j'ai pris conscience de la nécessité de creuser sur ce thème et de relier ce projet au travail fait par les Caritas en l'approfondissant. On a organisé à Kaliningrad en 2003 un premier séminaire d'échange d'expériences pour le réseau Caritas, auquel on a justement invité Liudmila Alpern.

« Une ONG trop "droits de l'Homme" »

- 23 A cette époque d'ailleurs, Liudmila a donné une interview qui a fait scandale, dans laquelle elle dénonçait la pratique en vigueur dans les prisons pour femmes consistant à couper les cheveux des femmes pour en faire des perruques ensuite revendues sur le marché. Elle avait dû ensuite se justifier auprès de l'administration pénitentiaire : cela tombait au moment où on essayait de monter un projet en cofinancement avec le réseau Caritas sur les prisons et

plusieurs Caritas russes avaient au départ refusé de travailler avec Liudmila, considérant que c'était une ONG trop « droits de l'Homme », trop critique. Nous avons dû insister pour les convaincre de travailler avec elle et même de mettre notre soutien dans la balance. Caritas Saint-Petersbourg a accepté, mais Caritas Moscou et Irkoutsk ont refusé de participer à ce cofinancement.

24 Ce partenariat avec d'autres organisations a beaucoup bénéficié à Caritas Saint-Petersbourg. Cela lui a permis de voir par exemple comment les autres associations faisaient du plaidoyer. Caritas nous l'a d'ailleurs dit lorsqu'on a monté les projets suivants. A Irkoutsk par exemple, la responsable de la fondation Uventa est dans la commission régionale des droits de l'Homme, comme Valéry Abramkin, directeur du Centre pour une réforme du système pénale, fait partie de la commission fédérale près le Président à Moscou.

« Plus on s'éloigne du centre plus on a de latitude »

25 **PIPSS.ORG** - D'après votre expérience, est-il possible de travailler vraiment avec les « ministères de force » et quelle est l'autonomie réelle des acteurs régionaux ?

26 **Anouk Coqblin** : Ce que je peux en dire au regard de mon expérience, c'est que d'une part c'est très variable d'une région à l'autre, et que d'autre part, plus on s'éloigne de Moscou, plus on a de latitude. C'est aussi le point de vue de Liudmila Alpern : à Moscou ou Saint-Petersbourg, les responsables de l'administration pénitentiaire n'ont souvent pas choisi leur métier et ne sont pas motivés, d'autre part, ces régions sont beaucoup plus contrôlées par le pouvoir central et beaucoup plus obligées d'appliquer à la lettre les consignes du centre. Par exemple, pour autoriser une visite de prison ou pour développer des projets innovants avec une ONG.

27 On voit bien concrètement qu'à Saint-Petersbourg ils ont beaucoup plus de mal à développer des projets qu'à Orel. Par exemple, à la prison pour mineurs de Kolpino à côté de Saint-Petersbourg, on constate un turn-over très important des responsables, ce qui rend difficiles les projets à long terme et a des répercussions sur les relations avec Caritas. En quelques mois trois directeurs se sont succédés et l'un d'entre eux avait remis en cause la présence d'une psychologue de Caritas Saint-Petersbourg dans la prison car il la suspectait d'être trop proche des organisations de défense des de l'Homme et de leur donner des informations. Avec le nouveau directeur, les visites ont repris... mais l'ONG est vraiment soumise au bon vouloir de l'administration, que ce soit au niveau de l'établissement ou de la région. Ensuite, il est intéressant de voir comment les ordres du niveau central sont appliqués ou non au niveau régional ou de l'établissement, quelle marge d'autonomie est possible. Par exemple, en mars 2008 lors de ma visite avec Liudmila Alpern, l'administration centrale n'avait pas encore donné son accord mais le niveau régional a quand même accepté de me laisser rentrer en prison, malgré tout le durcissement sur ce problème des autorisations pour les étrangers. Avant ces dernières années il y avait beaucoup moins de problèmes. La politique de reprise en main est de toute façon généralisée ces dernières années dans les prisons, notamment pour essayer de casser les hiérarchies informelles et les castes de pouvoir dans les prisons pour hommes.

28 **PIPSS.ORG** - Pour revenir à cette visite de mars 2008, quand l'administration régionale a pris sur elle de vous faire rentrer dans la prison, savez-vous s'ils ont eu des ennuis après ?

29 **Anouk Coqblin** : Je ne pense pas et je pense qu'ils ont eu une réponse positive du niveau fédéral même si elle est arrivée une semaine plus tard.

30 Il faut dire aussi qu'en ce qui concerne le projet de Liudmila Alpern à Orel, il s'agit vraiment d'une expérience pilote très intéressante que les autorités ont reprise à leur compte en quelque sorte. Quand elle en parle, l'administration pénitentiaire dit « notre projet ». Il y a même un engagement financier : les déplacements de Liudmila sont assurés par les véhicules de

l'administration ; autre exemple, des séminaires organisés dans le cadre du projet se sont déroulés dans un local prêté par l'administration qui a pris en charge un certain nombre d'autres frais.

Une expérience innovante soutenue par l'administration : la médiation

31 Autre exemple intéressant : la dynamique autour de la médiation dans la prison. Au départ, en 1999, Liudmila Alpern faisait venir à la journée des psychologues et des juristes pour des consultations, des formes que l'on retrouve dans d'autres projets. Au fur et à mesure, elle a pris conscience du fait que le principal problème était l'agressivité et les conflits à l'intérieur de la prison, entre le personnel et les détenues mais aussi entre les détenues elles-mêmes. Elle s'est mise à organiser des séminaires sur la résolution des conflits et la justice réparatrice. Elle s'est appuyée sur différents experts russes. Liudmila Alpern a vraiment renforcé elle-même ses compétences dans ce domaine, et en l'espace de 2 ans, avec une spécialiste de la région de Novgorod liée à l'ONG « Réforme juridique et judiciaire ». Elles ont formé une vingtaine de personnes à l'intérieur de la prison qui ont aujourd'hui un diplôme de médiateur.

Une source d'inspiration pluriculturelle

32 **PIPSS.ORG** - A-t-elle eu recours aux expériences occidentales, la médiation est plutôt une conception anglo-saxonne ?

33 **Anouk Coqblin** : L'ONG « Réforme juridique et judiciaire » travaille beaucoup avec des techniques anglo-saxonnes. Liudmila les avait associés au début de son programme de médiation. Mais cela n'a pas marché parce qu'ils travaillaient avec des méthodes qui ne s'adaptaient pas à la prison russe. Liudmila Alpern a donc trouvé quelqu'un d'autre : une personne liée à cette association mais venant de Novgorod. Liudmila a beaucoup voyagé : elle est venue en France, elle a également voyagé aux États-Unis. Elle travaille également beaucoup avec l'Italie, Venise, Padoue, Florence. Elle visite des prisons à chaque fois. En Italie, elle travaille beaucoup sur la médiation culturelle. Elle prend un peu à droite à gauche et elle fait son mélange. Elle a une approche « anthropo-socio-psy ». Elle-même réfléchit beaucoup sur ce qu'est la culture russe. Les gens d'Orel la considèrent comme l'une des leurs. Aussi bien l'administration pénitentiaire que les détenus. Elle fait la médiation entre le monde de la prison et l'extérieur également. Par exemple, elle a commencé à faire des photos il y a quelques années et a monté une exposition de photos dans la bibliothèque et la salle de réunion de la prison pour femmes. Pour elle, l'idée était de mettre le monde extérieur dans la prison, de relier les deux mondes.

Liudmila Alpern : une médiatrice entre les détenues et le personnel, une médiatrice entre la prison et le monde

34 **PIPSS.ORG** – Elle est à la fois la médiatrice entre les détenus et l'administration ainsi qu'entre la prison et le monde extérieur ?

35 **Anouk Coqblin** : Oui c'est cela. Les détenus lui disent que lorsqu'elle participe personnellement aux formations, tout se passe mieux. Elle a pu démarrer le projet parce que le directeur de la prison pour femmes la soutenait entièrement, ainsi que le directeur de l'administration régional. Aujourd'hui, l'un est mort, l'autre est parti à la retraite.

36 Elle a démarré cette initiative très conflictuelle, où il y avait plein de résistance. Les services secrets internes, ceux qui surveillent les tentatives d'évasion, certains services de l'administration et les gardes extérieurs de la prison étaient opposés à cette initiative. D'autre part les femmes travaillent toute la journée à l'usine. C'est une rentrée financière pour elles ainsi que pour la prison. Il y avait donc des enjeux. Il fallait qu'on les autorise à perdre une journée de travail et que les femmes de leur côté acceptent également de perdre cette journée

de travail. Dans les faits, il est parfois difficile d'avoir tout le monde en même temps. Nous avons organisé une réunion en mars et certaines personnes n'étaient là que quelques heures. Comme je l'ai indiqué précédemment, les directeurs ont changé entre temps aux deux niveaux – prison et administration régionale – mais cela n'a pas remis en cause le projet. Peut-être le projet a-t-il été légèrement freiné, mais la pratique a été transmise. Et aujourd'hui ce projet est soutenu. Liudmila Alpern possède une carte qui lui permet de rentrer à tout moment dans la prison. Cette carte lui est renouvelée tous les deux ans.

37
38 **PIPSS.ORG** - Comment Liudmila Alpern explique-t-elle la réussite du projet dans la région d'Orel ?

39 **Anouk Coqblin** : Elle parle de la spécificité de la région d'Orel, où tous ses interlocuteurs sont des gens éduqués qui ont fait des études, intellectuellement très ouverts. C'est pour elle une chance alors qu'à Moscou et Saint-Petersbourg on rencontre des gens moins ouverts.

L'importance des échanges : une impulsion au changement

40 En 2004, à la demande de l'Union Européenne, nous avons organisé une visite en France pour un certain nombre de personnes du pénitencier d'Orel. C'était la première fois pour nous (Caritas) que l'on organisait une visite non pour le milieu associatif mais pour l'administration. Il y avait Liudmila Alpern, le directeur de la prison de l'époque, le médecin, le directeur de l'administration pénitentiaire régionale et on a été obligé de prendre quelqu'un de l'administration centrale pour que le projet soit accepté au niveau fédéral. Ils sont venus visiter un certain nombre de prisons en France. Une fois en France, les représentants de l'administration russe se sont montrés très sceptiques disant à toute occasion : «de toute façon vous avez beaucoup plus de moyens que nous ». Suite à cette visite, il y a eu des innovations dans la prison pour femmes. Le directeur, qui est mort quelques mois après cette mission d'un infarctus, a complètement rénové le quartier disciplinaire. Et cela vraiment été une conséquence de ce voyage. Le médecin en chef lui-même a fait évoluer un certain nombre de choses dans son infirmerie ; il fait s'est mis à faire des demandes de financement (notamment à la Croix Rouge) pour faire des travaux de rénovation dans son infirmerie. Il y a une véritable dynamique qui s'est mise en place.

La formule de réussite : un creuset favorable aux réformes, une figure-clé...

41 Mais dans cette prison, à la différence des autres, les femmes n'étaient pas en uniformes : il y a donc déjà au départ un creuset qui fait que les réformes proposées par Liudmila Alpern sont bien prises. Le médecin en chef est aussi un élément-clé dans la réussite du projet : il fait à présent partie des médiateurs. Il pourrait potentiellement devenir un des futurs directeurs de la prison. Mais comme il ne fait pas partie ni de la structure administrative et ni du personnel à profil sécuritaire, il a peu de chance de le devenir car c'est plutôt parmi eux que les directeurs sont choisis. Lorsque le projet ne fonctionnait pas bien au début avec les séminaires de formation, c'est toujours lui qui a soutenu le projet et insisté pour qu'on aille de l'avant.

Un projet innovant dans le domaine de l'enfance

42 En 2007, la juge de St Pétersbourg, les responsables des Commissions des Affaires des mineurs de la région d'Orel et de la région de Saratov, Liudmila Alpern, la représentante de la Fondation Uventa et le responsable des programmes prison au sein de Caritas Saint-Petersbourg sont venus en France. Un des objectifs de cette visite était de monter une formation, avec la responsable de la Commission des mineurs d'Orel, pour tous les personnels qui sont amenés à travailler avec des enfants – pas seulement de la région d'Orel -, faire une formation spécifique sur toutes les méthodes d'accompagnement des enfants en s'appuyant sur les méthodes de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Et ce qui est intéressant,

c'est qu'à Orel il y a une Académie régionale du service d'État (académie de la fonction publique) qui dépend du niveau fédéral et qui a six filiales dans la partie centrale de Russie. L'idée est de créer une nouvelle spécialisation qui s'appelle « pédagogie de la resocialisation » et qui permettrait de renouveler les méthodes de prise en charge des enfants, dans les institutions spécialisées telles que les orphelinats, les centres de détention provisoire, les centres de réhabilitation, les écoles spécialisées (différents structures existent qui dépendent des ministères de l'Intérieur, l'Éducation ou des Affaires sociales) et dans les prisons.

- 43 J'ai pu contacter Liudmila Alpern il y a quelques jours qui m'a dit qu'elle était justement à Orel car il y a avait une formation organisée pour tous les responsables des commissions des affaires des mineurs de la région d'Orel dans le cadre du projet que je viens de mentionner. Tous ces responsables ont notamment visité la prison pour femmes et la prison pour mineurs.
- 44 D'autre part, le projet de médiation ayant bien marché dans la prison pour femmes, à la demande de l'administration régionale, Liudmila Alpern démarre le même type de projet dans la prison pour mineurs. Ce sont les médiateurs formés dans la prison pour femmes qui vont venir faire la formation dans la prison pour mineur. Il va notamment falloir autoriser des prisonnières qui sont elles-mêmes médiateurs à sortir de la prison pour aller faire cette formation aux jeunes et au personnel pénitentiaire. Personne ne s'attendait à ce que cela prenne aussi rapidement. Ce sont eux qui ont demandé.
- 45 Depuis mars dernier, des séminaires de formation ont commencé à fonctionner mais un peu différemment du mode suivi dans la prison des femmes : à cause de la différence d'âge entre les jeunes et le personnel pénitentiaire, les deux groupes sont séparés pour la formation.

Fragilité du lien avec l'administration

- 46 **PIPSS.ORG** – Comment, à votre avis, les administrations perçoivent-elles le travail des ONG ?
- 47 **Anouk Coqblin** : Les différentes administrations d'Orel semblent très positives au sujet de du travail de Liudmila Alpern. A Voronej, les collègues de Liudmila ont beaucoup plus de problèmes. Lorsque la nouvelle loi sur les ONG a été adoptée en janvier 2006, ils n'ont pas pu se rendre dans la prison pendant un mois parce qu'il y avait une phase de suspicion et qu'il fallait une période de réévaluation pour pouvoir les autoriser à revenir.
- 48 Il peut y avoir d'autres problèmes, par exemple Valery Abramkin fait parfois des annonces publiques et en mars 2008 il avait annoncé la nécessité de mettre en place un tribunal international pour les crimes commis dans les centres pénitentiaires russes. Cela a été mal perçu d'autant plus qu'au même moment un procès avait lieu à Saint-Petersbourg contre le Centre pour une réforme du système pénal. Celui-ci propose des émissions de radio (*Oblako*) que tous les détenus peuvent écouter. Sur ses ondes, il avait été dit que les familles devaient payer des pots de vins au personnel de la prison pour mineurs de Kolpino pour que les jeunes puissent avoir le droit à sortir en liberté conditionnelle (il faut l'accord de l'administration pénitentiaire puis le juge décide ou non de l'accorder). L'administration de la prison avait porté plainte contre la famille et la radio. Les familles ont finalement gagné le procès. Ce type d'évènement a des retombées sur le travail mené par les autres collègues du Centre pour une réforme du système pénal. Leurs relations avec l'administration pénitentiaire (fédérale et régionale) sont alors rendues plus tendues : possibilité de se voir refuser l'entrée en prison, etc.

Financement international et prise de risque

- 49 **PIPSS.ORG** – Pourriez-vous nous donner des exemples de projets qui ne fonctionnent pas bien ?
- 50 **Anouk Coqblin** : Je pense à un projet concernant le renforcement de l'accompagnement des mineurs. Ce projet est réalisé à Voronej par le Centre pour une réforme du système pénal, qui s'était appuyé sur une ONG locale pas très bien structurée. Le directeur de cette ONG locale, ancien détenu, avait plutôt une attitude de dénonciation que de coopération, ce qui a

posé des problèmes avec l'administration. Afin qu'il se fasse accepter par les autorités, il a fallu qu'il développe plus de professionnalisme dans son attitude et dans ses démarches auprès de l'administration. Le Centre pour une réforme du système pénal l'a notamment aidé dans ce sens. Une des idées qui a émergé mais qui n'a pas marché consistait à faire venir travailler un travailleur social de l'ONG en appui au travailleur social de la prison. Cela a été vu comme une intrusion extérieure dans le fonctionnement de la prison.

51 Finalement le projet n'a pas complètement échoué, il a été refinancé. L'ONG locale a été renforcée dans ses compétences. C'est la chance du Secours Catholique d'avoir ses fonds propres et de pouvoir financer des projets dont on n'est pas sûr qu'ils aboutissent. Il y a une certaine prise de risque.

52 Le problème qui se posait aussi était le suivant : peut-on payer des personnes de l'administration pénitentiaire qui vont participer à un projet. Cette question s'est posée lorsque l'association a voulu donner un petit complément de salaire au travailleur social de la prison. Liudmila Alpern est contre ce type de pratiques car il y a d'autres formes de compensation : les visites en France – plus rares –, la participation à des séminaires, etc. Ce travailleur social de la prison a reçu un complément de salaire, mais n'a pas pour autant été plus efficace.

53 **PIPSS.ORG** - Sur la question des voyages, peut-on dire que certaines personnes de l'administration profitent de ces formes de coopération avec les ONG pour bénéficier de voyages ?

54 **Anouk Coqblin** : Oui je l'ai mentionné dans le cas du séjour à Paris organisé en 2004, c'était clairement pour contrôler mais aussi pour voyager car on en profite un peu, le voyage est tout frais payé. C'est un problème mais d'autres problèmes peuvent se poser : la personne que nous avions invitée en 2004 était un général - puisqu'il y a une hiérarchie militaire dans le système de surveillance pénitentiaire -, et lorsqu'il parlait, les autres représentants de l'administration pénitentiaire n'osaient pas le contredire. Les choses étaient différentes lorsqu'il était absent !

To quote this document

Electronic reference

Anne Le Huérou and Elisabeth Sieca-Kozłowski, « « Il y a une demande des structures d'État à continuer de travailler avec Caritas » [There is a demand from State bodies to continue to work with Caritas] - Interview with Anouk Coqblin, Program Officer at the Emergency Desk, Secours Catholique Caritas France, Paris, 20 November 2008 (in French) », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies* [Online], Issue 9 | 2009, Online since 04 mars 2009. URL : <http://pipss.revues.org/index2223.html>

Anne Le Huérou

Université du Havre

Elisabeth Sieca-Kozłowski

The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies

Copyright

Creative Commons License

This text is under a Creative Commons license : Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 2.0 Generic

Countries : Russia

Licence portant sur le document : Creative Commons License